



TAXIS - VTC

Les plates-formes numériques responsables du conflit

Après avoir reçu sa lettre de mission du Premier ministre, le médiateur dans le conflit entre les taxis, les entreprises de VTC et les plates-formes numériques de mise en relation, Laurent GRANDGUILLAUME a rencontré l'ensemble des parties le 3 février dernier.

Au cours de sa réunion avec les représentants des VTC et des entreprises LOTI, Monsieur GRANDGUILLAUME a reconnu que les plates-formes numériques de mise en relation portaient une grande responsabilité dans la situation de crise actuelle et dans la conjoncture économique précaire de la majorité des entreprises et conducteurs VTC-LOTI.

Les organisations de l'intersyndicale saluent cette prise de position et la volonté du médiateur de régler le plus rapidement possible cette crise, tout en posant les fondations d'un futur marché régulé du transport à la personne.

Les organisations de l'intersyndicale ont aussi rappelé le cadre de la Loi THÉVENOUD et demandé son application stricte sur le terrain. Elles ont aussi alerté le médiateur sur la situation précaire des entreprises LOTI qui ne travaillent pas dans le respect de la réglementation du transport collectif (transport de 2 à 9 personnes). L'intersyndicale a aussi rappelé le périmètre des activités concernées, à savoir le domaine public routier qui induit des garanties sur la sécurité. Dans ce contexte et afin de garantir un minimum d'activité aux entreprises déjà sur le marché, l'intersyndicale a demandé le retour à une formation de qualité pour les conducteurs VTC afin d'accéder à la profession et leur permettre de l'exercer durablement.

En conclusion des échanges, Laurent GRANDGUILLAUME a retenu quatre points :

- La responsabilité des plates-formes numériques dans la situation actuelle,
- Des mesures de transition vis-à-vis des entreprises et conducteurs LOTI en situation irrégulière,
- La nécessité de formations de qualité, avec un rapprochement des différentes qualifications,
- La régulation du marché.

Les organisations de l'intersyndicale se félicitent de la prise en considération de leurs revendications par le médiateur et elles s'inscrivent parfaitement dans la feuille de route définie par celui-ci. Elles feront parvenir à Monsieur GRANDGUILLAUME des propositions allant dans ce sens dans les tous prochains jours.

Contacts presse :

OTRE

Gilles MATHELIÉ-GUINLET, secrétaire général

06 10 20 67 93

gilles.matheliquinlet@otre-direction.org

Jean-Marc RIVERA, secrétaire général adjoint

06 30 12 37 37

gilles.matheliquinlet@otre-direction.org

CSNERT

Paul RISBOURG, secrétaire général

06 46 49 86 38

paul.risbourg@csnert.fr

UNSA - VTC

Sayah BAAROUN, secrétaire général SCP-VTC

06 68 10 00 92

FFVTC

Cédric SAVARY, co-président

06 13 83 24 33

cedric.savary@ffevtc.com

François DONNAVILLE, co-président

06 11 22 06 12

contact@ffevtc.com

CNCE-VTC :

Joël CHAPUIS, président

06 10 20 40 60

AFMCP :

Christian TORRENS, président

06 15 54 60 36